

# PARTOUT LE VOL

(suite de la page 1)

diminution du nombre de ces agents par la mise en service systématique des autobus dans lesquels les postes de receveur et de chauffeur sont cumulés par un seul homme.

## LA MESURE EST COMBLE

On pourrait continuer encore à citer des augmentations de tarifs : après la R.A.T.P. et la S.N.C.F., on nous promet aussi quelques hausses de l'électricité, du gaz, des loyers et de l'essence. Le pain, n'en parlons plus, il a été augmenté récemment et le gouvernement rend une certaine liberté des prix dans divers secteurs commerciaux, liberté qui devrait permettre des rajustements : il est vrai que les tarifs des transports et de l'énergie augmentant, les produits consommables devront augmenter à leur tour et le pouvoir d'achat des salariés va se trouver rogné dans une forte proportion.

Mais c'est au moment des vacances que le gouvernement applique toute ces mesures anti-ouvrières, alors que les travailleurs partent ou sont partis en congé et qu'ils sont démobilisés voire momentanément désorganisés. Faudra-t-il attendre jusqu'au mois de septembre pour organiser une riposte ? Nos fins stratèges des bureaucraties politiques et syndicales attendront-ils jusqu'au 23 novembre, comme l'an passé, pour organiser un meeting ? Tout de même, cette fois la mesure est pleine et il est probable que le mécontentement sera assez fort pour contraindre les directions ouvrières à précipiter leur rentrée sur le terrain des luttes sociales. Ce serait faire preuve de beaucoup d'optimisme que d'espérer un second août 1953, mais il suffirait d'une bien petite étincelle aujourd'hui pour mettre le feu aux poudres.

## ENCORE UN DEFICIT

D'autant que le gouvernement n'a pas renoncé à ses visées concernant la Sécurité sociale : cette institution est une conquête ouvrière et toute la démarche du pouvoir est de faire que la Sécurité sociale ne soit rien de plus qu'un instrument à son service pour jouer sur les charges sociales et donc sur les coûts de production. Pour l'instant, Debré a annoncé que le Trésor verserait quelque 3 milliards à la Sécurité sociale afin de permettre le remboursement des prestations pour l'année 1967. Mais en échange, il se réserve le droit de modifier le fonctionnement de cet organisme avec pour objectif d'éviter ce déficit important qui pourrait mettre la Sécurité sociale dans l'impossibilité de fonctionner.

Mais ici, nous devons nous arrêter un instant sur le rapport de la cour des comptes qui note en particulier que la Sécurité sociale avait un bilan excédentaire de 1956 à 1962, puis un bilan nul et stable en 1963, puis enfin un bilan déficitaire en 1965 (584 millions de francs de déficit) et en 1966 (1,5 milliard de francs). On voit mal comment le fonctionnement de la Sécurité sociale pourrait être la cause, soudainement, de ce renversement de situation. Par contre on comprend pourquoi le gouvernement est si intéressé à une réforme de la Sécurité sociale : en effet, le rapport de la Cour des comptes nous indique que près de 2 milliards sont dus par les employeurs aux U.R.S.S.A.F. (Union de recouvrement pour la Sécurité sociale et les Allocations familiales). Le rapport révèle également qu'en de nombreux cas, l'Etat intervient directement pour obtenir des U.R.S.S.A.F. qu'elles ne réclament pas une partie des créances à certains employeurs : généralement pas des moindres. Ainsi donc, l'Etat se sert de la Sécurité sociale, par caisses de recouvrement interposées, pour faciliter les investissements des entreprises et parfois pour éviter des faillites dont le résultat serait de mettre un peu plus de salariés sur le pavé. Le problème maintenant est donc de légaliser ce vol de fonds appartenant en réalité aux travailleurs ; ceci est peut-être encore une forme de cette fameuse association capital-travail.

## QUE PROPOSER ?

Il est certain que l'annonce de tous ces déficits peut amener nombre de salariés à penser que tout ce qui est nationalisé est mal géré, que la juste solution des problèmes serait de s'en remettre aux spécialis-

tes et technocrates. Mais si de telles conclusions peuvent être tirées de la situation présente par des travailleurs, ceci tient pour beaucoup à la carence des directions ouvrières.

Celles-ci ont formulé des critiques à peu près justes du fonctionnement et de la gestion de la R.A.T.P., de la S.N.C.F. ou de la Sécurité sociale. Elles ont dénoncé les régimes de faveur dont disposent les industriels et les vols qui peuvent accentuer les difficultés de la Sécurité sociale. Mais elles n'ont pas su jusqu'à maintenant formuler un ensemble de propositions qui puisse être mobilisateur et recevoir donc l'adhésion des travailleurs.

Après les augmentations des prix des transports, le fait d'augmenter la prime de transport — elle passera de 16 F à 31 F — dans de si faibles proportions ne saurait être considéré comme une juste compensation. Maintenant il faut réclamer 50 F ou 100 F de prime mensuelle pour que les travailleurs s'y retrouvent. D'autre part si le gouvernement augmente le prix des places de métro ou de train, il n'envisage pas d'améliorer sérieusement le trafic : en sorte que les salariés passeront toujours autant de temps en voyage entre leur lieu de travail et leur domicile. Ceci amène à exiger que le temps de transport soit payé ou, si l'on préfère, qu'il soit compris dans la durée du travail.

Enfin nous ne pouvons rien apporter sur la question de la Sécurité sociale qui soit bien nouveau. Normalement, c'est l'Etat qui doit financer, à partir des impôts qu'il prélève sur les salaires, cet organisme, c'est l'Etat qui devrait garantir le droit à la santé en fournissant les fonds nécessaires. Mais même si le pouvoir prenait des mesures en ce sens, il resterait qu'aucun changement sérieux ne pourrait être apporté à la Sécurité sociale sans un contrôle ouvrier sur elle.

Nous sommes en présence d'un ensemble de mesures tout à fait anarchiques, pensées secteur par secteur, sans une vue globale et cohérente de ce qu'il faut faire pour éviter les difficultés et notamment les déficits. Il appartient aux organisations et aux directions ouvrières d'exiger le droit de regard sur les comptes de la S.N.C.F., de la R.A.T.P. ; il leur appartient de justifier à partir des faits le mot d'ordre du contrôle ouvrier, seule base sur laquelle on puisse mobiliser les travailleurs contre le système des ordonnances. Avec les « provocateurs » du 17 mai, nous disons « A bas le capitalisme », « Pleins pouvoirs aux travailleurs ».

Antoine VALLON.

# Que reste-t-il de cette comédie ?

Pour une fois sans parade ni fiesta, le 36<sup>e</sup> Congrès de la CGT n'en a pas moins été parfaitement orchestré par une direction toujours soucieuse d'éviter les remous et de faire en sorte que du Congrès ne sorte rien qui puisse constituer un désaveu de son orientation. C'est ainsi que si des éléments critiques ont pu se manifester au cours de la préparation du congrès, ils n'étaient pas parmi les 1.400 délégués, tous triés sur le volet et admettant aisément que l'unanimité complète est aussi nécessaire à la CGT que le monolithisme l'est au PCF.

Il ne s'est donc rien, ou presque rien passé au Congrès de la CGT. La discussion des problèmes de l'heure n'a pas eu lieu ; pas un mot sur la suite à donner aux grandes luttes qui se sont déroulées depuis un an ; pas un mot sur les modalités d'application de cette idée d'un Front syndical commun. On s'est contenté de s'autoféliciter des progrès de l'unité et de ce que les consignes de grève aient été massivement suivies. Et comment aurait-il pu en être autrement ? On ne demandait pas aux délégués d'aborder ces problèmes mais de parler de ce qui se passe dans tel secteur industriel, dans leur fédération ou dans telle catégorie de salariés. Ainsi était-il impossible de sortir, pour les délégués, des limites d'une expérience locale, partielle, voire catégorielle. Seuls les « bons parmi les bons » se réservaient la possibilité de fixer la ligne.

Seul fait nouveau, Frachon n'est plus le secrétaire général de la Confédération. Remplacé par Seguy, le vieux leader ouvrier a été écarté, disons honorablement, et nul doute que sa mise à la retraite,

si elle était justifiée par son grand âge, a été préparée depuis 10 mois environ et pour des raisons bien précises. C'est en rappelant les paroles de Frachon lui-même que les bureaucrates ses frères lui ont retiré le pouvoir : « La classe ouvrière est preneuse d'une succession ouverte... » (1), et le vieil homme, le plébien du comité central du PCF, n'était plus tout à fait dans la ligne.

Que reste-t-il de cette comédie qu'est le congrès confédéral ? Si les discussions n'ont rien apporté, il faut tout de même prêter attention aux documents qui sortent du congrès. Certaines idées sont tout à fait exploitables et l'important serait de prendre maintenant au mot les auteurs de ces idées. Tout d'abord il faut se tourner vers les jeunes : la tâche immédiate est de les organiser et de les former. Il y a dans la jeunesse une force essentielle qui n'a pas connu les défaites passées du mouvement ouvrier et n'a pas connu non plus les pires moments de l'époque stalinienne. Et il est évident qu'on ne peut laisser à ceux qui se sont pliés définitivement aux pratiques bureaucratiques le soin de former cette jeunesse, que c'est là une tâche que doivent revendiquer les militants de l'avant-garde, ceux qui n'acceptent ni la ligne réformiste qui leur est imposée ni l'absence de démocratie.

Ensuite, il faut examiner les possibilités offertes par la partie du document final consacrée à l'unité et au Front syndical commun. Certes aucune illusion n'est possible : l'unité vise principalement à regrouper les courants réformistes. Mais l'avant-garde doit exiger que tous les courants aient le droit de s'exprimer librement et d'être représentés à tous les niveaux du syndicat. En premier lieu, il faut exiger que la représentation démocratique de tous les courants de pensée soit mise en pratique au sein même de la CGT. Et puisque c'est à la base qu'il est recommandé de commencer le travail qui vise à la réalisation d'un front syndical, on peut imaginer à quelles difficultés vont se heurter les bureaucrates si effectivement des comités se créent et discutent des accords CGT-CFDT et de la façon dont on peut les dépasser.

Nous disons que la représentation de tous les courants implique celle de l'avant-garde. Mais les bureaucrates sont en train de faire renaitre un mythe : celui des provocateurs. Et si l'on n'y prend garde, les militants les plus critiques seront considérés comme des provocateurs et à ce titre ils seront chassés du syndicat. Il est donc urgent de demander des explications sur ces fameux provocateurs : à quoi les reconnaît-on ? Qu'est-ce qui les différencie d'un militant syndical ? Editent-ils des journaux ? Quelle est leur ligne ? Il y avait, le 17 mai 1967, un manque total de sécurité, semble-t-il, si l'on sait que des provocateurs il y en avait partout. Mais comment provoquaient-ils ? Voilà qui reste aussi mystérieux que leur visage et leur ligne. Il faut donc faire tomber ce mythe stupide et de façon publique, dans les manifestations comme dans les sections syndicales.

En bref, le congrès de la CGT n'a résolu aucun des grands problèmes du moment et ceux-ci restent posés. Or ceci ne peut être une évidence que pour une minorité de la CGT composée de ceux qui reconnaissent se heurter aux difficultés d'appliquer une orientation erronée au cours des luttes. Et c'est avec ceux-là qu'il faudra travailler pour mettre au pied du mur les auteurs du texte final du congrès. Nul doute alors que les bureaucrates devront se démasquer et laisser la place à des éléments plus combattifs, plus désireux de voir les luttes aboutir à des victoires que d'assurer la tranquillité aux stratèges qui préparent les défaites.

A. V.

**ATTENTION**  
**Notre permanence**  
**sera fermée**  
**en juillet et août.**  
 Courrier abonnements  
**21, rue d'Aboukir**  
**Paris (2<sup>e</sup>)**  
 c.c.p. Bouyer 15.285.16  
 Paris

**" ASSISES D'UNITE " ou**  
**CENACLE SECTAIRE ?**

Après plusieurs mois de propagande pour les assises nationales d'unité, 800 militants ouvriers et jeunes se réunissent le dimanche 25 juin à la Mutualité.

Organisée par l'O.C.I. (1), cette journée de mobilisation, dont le succès numérique est indéniable, se fixait comme objectif la lutte pour la défense des organisations ouvrières, contre le chômage, la déqualification et la déchéance de la jeunesse.

D'emblée, le rapport introductif de Pierre Lambert donnait le ton : la classe ouvrière est menacée à court terme. L'offensive du patronat et de l'Etat vise à la destruction des organisations ouvrières. Si la classe ne réagit par rapidement en défendant ses syndicats, elle sera bientôt vite atomisée, écrasée, anéantie.

Puis défilèrent à la tribune de nombreux militants qui, parfois intéressants, relatèrent leurs expériences de boîte.

A aucun moment ne furent analysés, sauf par deux militants du P.C.I., la portée de ces grandes luttes ouvrières et les perspectives et mots d'ordre transitoires à mettre en avant dans les organisations syndicales. D'une part, la vision catastrophique, apocalyptique de la période présente en interdisait l'analyse objective ; prendre les problèmes au niveau de chaque entreprise, d'autre part, conduisait à ramener le débat au niveau le plus bas. Aussi

n'y eut-il pas débat, mais long et monotone défilé (comme cela se fait dans un congrès de la C.G.T.) de militants faisant état d'expériences locales généralement assez semblables.

S'il fut clamé avec force qu'il faut défendre les organisations ouvrières, rien ne fut indiqué qui permette d'y travailler efficacement. L'illusion planait sur cette salle qu'il était possible de créer hors des grandes organisations reconnues par la classe des positions de force permettant de lancer des actions de masse.

Certes, il y avait des militants à cette journée ; certes, il y fut dénoncé le chômage, la déqualification, les attaques contre la sécurité sociale. Mais qu'y ont appris ces centaines de jeunes, sinon que la C.F.D.T. est le syndicat des curés et qu'il faut le combattre ? Hébert n'a pu s'empêcher de défendre sa boutique F.O. contre la boutique « cléricale » à grands renforts de coups de gueule et de démagogie. Pour un pareil effort de mobilisation, c'est peu, et c'est dommage, à moins que les dirigeants de l'O.C.I. n'aient vu dans cette manifestation qu'un intérêt interne : remonter le moral de leurs militants.

(1) Organisation Communiste Internationaliste.

(1) Voir l'Internationale d'octobre 66.